Société Européenne de Culture
Centre International

Comment devenir membre

Devenir membre de la Société Européenne de Culture (SEC) signifie contribuer au développement d'un espace européen de réflexion où des personnes aux convictions politiques profondément différentes peuvent se rencontrer, échanger et travailler ensemble.

Qui peut adhérer ?

L'adhésion est ouverte à toute personne intéressée par :

- la culture et la réflexion intellectuelle ;
- les questions européennes contemporaines ;
- le dialogue entre différentes disciplines et sensibilités ;
- les activités de la Société Européenne de Culture.

Que permet l'adhésion ?

Devenir membre permet notamment de :

- soutenir les activités et les publications de la SEC ;
- être informé des initiatives, rencontres et conférences ;
- participer à la vie et aux activités de la Société ;
- recevoir ou accéder à la revue *Comprendre*, selon les modalités prévues.

Comment adhérer ?

L'adhésion à la Société Européenne de Culture est valable pour une durée d'un an.

L'adhésion implique le versement d'une cotisation annuelle. Les modalités d'adhésion, de renouvellement et de réception des publications seront communiquées lors de la demande d'adhésion.

Vous souhaitez devenir membre de la SEC ?

Merci de compléter le formulaire d'adhésion afin que nous puissions vous contacter, vous fournir toutes les informations nécessaires et finaliser votre inscription.